

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



PSYCHIATRIE DE L'ADULTE

N° 1059

**FORMATION ANFH - ACCOMPAGNER LA
PROFESSIONNALISATION DES IDE NOUVELLEMENT
RECRUTÉS EN PSYCHIATRIE**

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N°1059 FORMATION ANFH - ACCOMPAGNER LA PROFESSIONNALISATION DES IDE NOUVELLEMENT RECRUTÉS EN PSYCHIATRIE

N° du stage	1059	Lieu de stage	Dans l'établissement
Durée du stage	4 jours	Dates	
Prix	Prix sur demande		

INTRODUCTION

- Dans le cadre de ses missions d'accompagnement et d'appui à la formation des agents de la fonction publique hospitalière, l'ANFH Hauts-de-France, en partenariat avec l'AFAR, vous propose un dispositif de formation, avec pour vocation d'accompagner l'intégration et la professionnalisation des infirmiers nouvellement recrutés dans les établissements de santé mentale et les services de soins psychiatriques des hôpitaux. Conçu en mode projet, ce dispositif a été co-construit avec la collaboration d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels issus de nos établissements régionaux (cadres supérieurs de santé, médecins psychiatres, infirmiers experts, responsable des admissions, direction des soins). Modulaire, alliant formation en ligne et sessions présentiels, notre programme apporte les compléments théoriques et cliniques de spécialité nécessaires à l'exercice professionnel en psychiatrie, encourage le raisonnement clinique et l'analyse des pratiques pour améliorer la gestion et la prévention des risques dans les prises en soins.

PUBLIC CONCERNÉ

- Infirmiers nouvellement recrutés en psychiatrie

PRÉ-REQUIS

- Avoir intégré depuis peu la psychiatrie, avec une ancienneté de moins de 2 ans, être diplômé selon le référentiel de formation en soins infirmiers actuel (depuis 2012).

OBJECTIFS GLOBAUX

- Apporter les compléments théoriques et cliniques de spécialité nécessaires à l'exercice professionnel en psychiatrie.
- Encourager le raisonnement clinique et l'analyse des pratiques pour améliorer la gestion et la prévention des risques dans les prises en soin.

CONTENU

1. Module 1 : Signes et symptômes en psychiatrie
2. Module 2 : Modes d'hospitalisation, modalités de soins, droits des patients, responsabilité professionnelle, soins sans consentement
3. Module 3 : Traitements médicamenteux en psychiatrie
4. Module 4 : Prévention et gestion des risques en psychiatrie - Alternatives aux mesures d'isolement et de contention
5. Module 5 : Spécificités des prises en soins infirmières, contrat de soins, parcours de soin, approche pluridisciplinaire des prises en charge en psychiatrie, activités à médiation thérapeutique
6. Module 6 : Relation de soins, relation d'aide

VALEUR AJOUTÉE

- Deux modalités d'apprentissage complémentaires, pensées pour offrir une expérience de professionnalisation intégrée :
- 6 modules de contenus thématiques en ligne (14 heures)
- 4 journées de regroupement en présentiel (28 heures)

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- 9h-12h15 (dont 15 minutes de pause)
- 13h15-16h30 (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

N°1059 FORMATION ANFH - ACCOMPAGNER LA PROFESSIONNALISATION DES IDE NOUVELLEMENT RECRUTÉS EN PSYCHIATRIE

N° du stage	1059	Lieu de stage	Dans l'établissement
Durée du stage	4 jours	Dates	
Prix	Prix sur demande		

BULLETIN D'INSCRIPTION STAGE DPC STAGE FORMATION CONTINUE**ÉTABLISSEMENT**

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :

TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :

EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

STAGIAIRE M. Mme Mlle NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

SERVICE : TÉL :

LIEU DE TRAVAIL :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION